



1. INTITULE DU CERTIFICAT (DE)

**Zeugnis über die Meisterprüfung im
Land und Baumaschinenmechatroniker-Handwerk (*Bachelor Professional im Land- und
Baumaschinenmechatroniker-Handwerk*)**

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DU CERTIFICAT (FR)

**Certificat de l'examen de maître-artisan dans le cadre de le
métier de mécatronicien de machines agricoles et de construction (*Bachelor Professional
dans le métier de mécatronicien d'engins agricoles et de machines de construction*)**

Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Les maîtres de mécatronique des machines agricoles et de construction possèdent les compétences techniques, méthodiques, sociales et personnelles pour gérer et organiser une entreprise de mécatronique des machines agricoles et de construction. Tenir compte des exigences des clients vous pouvez:

- développer une offre de services et proposer des solutions, en particulier:
 - appliquer les techniques de mesure et d'essai pour diagnostiquer les défauts et les dysfonctionnements et coordonner leur exécution,
 - évaluer les résultats des mesures et des essais effectués, et
 - préparer, évaluer et corriger des plans, des croquis, des dessins techniques et des protocoles, en utilisant également les technologies de l'information et de la communication et en tenant compte des informations relatives aux fabricants et aux produits,
- fournir des services, en particulier:
 - effectuer et coordonner la recherche de pannes et de défauts sur les appareils, les machines et les systèmes ainsi que sur leurs composants, ensembles et systèmes, appliquer et coordonner les mesures d'élimination,
 - réaliser et coordonner la mise en service et le paramétrage d'appareils, de machines et d'installations ainsi que de leurs composants, sous-ensembles et systèmes,
 - fabriquer et installer des composants, des sous-ensembles et des systèmes sur des appareils, des machines et des systèmes, également sur la base de plans, d'esquisses et de dessins techniques préparés de manière autonome,
 - conduire et coordonner l'entretien et la réparation des appareils, machines et systèmes ainsi que de leurs composants, ensembles et systèmes, et
 - appliquer les réglementations relatives aux essais officiels, aux essais d'émission et aux autres essais de sécurité,
- services de contrôle, de documentation, de remise et de facturation, en particulier:
 - contrôler et évaluer la prestation de services et, le cas échéant, remédier aux défauts, aux déficiences et aux dommages,
 - remettre les appareils, machines et systèmes aux clients et
 - effectuer des calculs a posteriori et préparer le protocole de réception.

Ce faisant, ils prennent des décisions commerciales, de ressources humaines et juridiques, les mettent en œuvre et les justifient. Cela comprend en particulier:

- planifier, contrôler et surveiller le travail et les processus d'entreprise dans une position de responsabilité, et ce, dans une perspective entrepreneuriale et garantir la qualité et la durabilité,
- diriger les employés, permettre la formation continue et réaliser des mesures de développement du personnel,
- qualifier les apprentis dans leur métier en tenant compte des exigences pédagogiques et juridico-organisationnelles.

4. ÉVENTAIL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DETENTEUR DU CERTIFIKAT

Les maîtres métiers mécatronique des machines agricoles et de construction possèdent dirigent des entreprises de manière indépendante ou assument des tâches de gestion dans des entreprises et des établissements du secteur mécatronique des machines agricoles et de construction en particulier dans le domaine de la technologie des machines agricoles, de la technologie d'exploitation intérieure, de la technologie des machines de construction, de la technologie des jardins, de la technologie forestière, de la technologie municipale et de la technologie des chariots de manutention. Dans les entreprises artisanales ou industrielles, ils prennent en charge, outre les services aux clients sur le chantier et dans l'atelier, la coordination et l'accompagnement des salariés, une ou plusieurs des activités suivantes:

- direction des affaires commerciales,
- direction technique,
- organisation de la formation et du développement du personnel.

(*)Explication

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous: www.cedefop.eu.int/transparency

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme du certificateur Chambre des métiers	Nom et statut de l'autorité nationale/regionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat Chambre des métiers
Niveau (national ou international) du certificat Deuxième niveau de formation continue: Bachelor Professional selon § 42a para.1 No 2 HwO. Cette qualification est attribuée au niveau 6 du cadre européen et allemand des qualifications (EQR, DQR); comparer l'annonce du 01.08.2013 (BAnz AT 20.11.2013 B2). ISCED 65	Système de notation / conditions d'octroi 100-92 points = 1 = très bien moins de 92 - 81 points = 2 = bien moins de 81 - 67 points = 3 = satisfaisant moins de 67 - 50 points = 4 = suffisant moins de 50 - 30 points = 5 = médiocre moins de 30 - 0 points = 6 = insuffisant Pour l'acquisition du titre de métier de mécanicien de machines agricoles et de construction toutes les parties de l'examen ont été réussies (§ 21 para. 2 MPVerfV).
Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant Le diplôme de formation continue ouvre l'accès au niveau de qualification suivant <ul style="list-style-type: none">• Économiste d'entreprise certifié conformément au règlement sur l'artisanat allemand (Handwerksordnung)• Pédagogue certifié en formation professionnelle ainsi que l'accès aux possibilités d'enseignement universitaire.	Accords internationaux Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.
Base légale du certificat Selon § 45 (BGBl. I p. 3074; 2006 I p. 2095), modifié en dernier lieu par l'art. 37 G du 23 octobre 2024 I no 323: <ul style="list-style-type: none">• Ordonnance sur le profil professionnel de l'examen de maître artisan et sur les conditions d'examen des parties I et II de l'examen de maître artisan dans le domaine de mécanicien d'engins agricoles et de machines de construction (LandBauMechMstrV) du 9 septembre 2024 (BGBl. I p. 277), ainsi que• Ordonnance sur l'examen du certificat de maître artisan dans les parties III et IV dans les métiers de l'artisanat et les métiers assimilés à l'artisanat (AMVO) du 26 octobre 2011 (BGBl. I p. 2149), modifiée par l'article 2, paragraphe 97, de l'ordonnance du 18 janvier 2022 (BGBl. I p. 39), aussi que• Ordonnance sur l'admission et la procédure générale d'examen pour l'examen du diplôme de maître artisan dans les métiers d'artisanat et les métiers assimilés à l'artisanat (MPVerfV) du 18 janvier 2022 (BGBl. I p. 39).	

6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCES A LA CERTIFICATION

<p>Le diplôme de formation continue est obtenu en passant un examen devant l'organisme mentionné au point 5. Pour être admis à l'examen, les candidats doivent prouver qu'ils ont</p> <ol style="list-style-type: none">1. un examen de compagnon réussi ou2. un examen final dans une profession de formation agréée ou3. une détermination de l'équivalence conformément à l'article 40a de la HwO. <p>En outre, il existe d'autres possibilités pour être admis à l'examen, régies par le §49 HwO.</p>
Informations supplémentaires Toutes les indications se réfèrent au statut janvier 2025. L'acquisition de la compétence professionnelle à démontrer lors de l'examen de formation continue a généralement lieu dans le cadre de mesures de formation. Les diplômés ont régulièrement plusieurs années d'expérience professionnelle.